

Montréal, le 29 avril 2023

M. John Williamson, député  
Président du Comité permanent des comptes  
publics Sixième étage, 131 rue Queen  
Chambre des communes  
Ottawa (ON) K1A 0A6  
Canada

**Objet : Réponse de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public au Comité permanent sur l'examen spécial de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public concernant la deuxième recommandation, à remettre le 30 avril 2023.**

Cher M. Williamson,

Veuillez trouver ci-joint la réponse de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes concernant la recommandation 2 de 3 du Rapport d'examen spécial.

**Recommandation originale** : Investissements PSP devrait fournir au Comité un rapport décrivant la mise en œuvre de son nouveau cadre de gestion du risque de modèle à l'échelle de l'entreprise.

L'annexe présente les mesures prises pour mettre en œuvre le cadre de gestion du risque de modèle à l'échelle de l'entreprise.

Si vous souhaitez discuter de tout détail concernant notre rapport, nous serions heureux de vous rencontrer.

Respectueusement soumis,



Deborah Orida

Présidente et cheffe de la direction  
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

# Réponse d'Investissements PSP au Comité permanent des comptes publics

Le Comité permanent des comptes publics a formulé des recommandations à Investissements PSP sur la base du rapport d'examen spécial. La recommandation n° 2 adressée à Investissements PSP était la suivante : « Investissements PSP devrait fournir au Comité un rapport décrivant la mise en œuvre de son nouveau cadre de gestion du risque de modèle à l'échelle de l'entreprise. »

Investissements PSP a accepté d'élaborer et de mettre progressivement en œuvre un cadre de validation des modèles à l'échelle de l'entreprise. Outre les modèles d'évaluation et de gestion des risques, la société a inclus dans son cadre les modèles utilisés au niveau du portefeuille global, y compris la caractérisation des classes d'actifs, la construction du portefeuille, le rééquilibrage et les activités d'allocation. La société estime que le champ d'application actuel de son cadre de modèle couvre les principaux modèles quantitatifs qui comportent un risque pour ses activités et continuera à réévaluer le champ d'application au fur et à mesure de son évolution. Le tableau suivant présente les principaux piliers du cadre et les mesures prises pour sa mise en œuvre.

Pilier du cadre	Mesures prises pour mettre en œuvre la recommandation
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une procédure d'entreprise décrivant les principes applicables à la gouvernance des modèles quantitatifs couverts par le cadre</li> <li>• Définition de la propriété et du champ d'application du cadre</li> <li>• Mise en place d'un comité composé de membres de différents groupes, afin d'assurer une validation, une documentation, des contrôles et un examen indépendant appropriés des modèles</li> <li>• Normalisation de la définition du modèle, de l'inventaire du modèle et de l'évaluation de l'importance relative, des rôles et des responsabilités tout au long du cycle de vie du modèle</li> </ul>
Méthodologie d'évaluation des risques du modèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classification des modèles à l'aide d'une combinaison de critères quantitatifs et qualitatifs, y compris l'importance relative et la complexité</li> </ul>
Méthodologie de validation du modèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'un cycle de révision pour chaque modèle</li> <li>• Priorité à la validation des modèles en fonction de leur complexité et de leur importance relative</li> <li>• Examen indépendant et efficace, y compris une remise en question de la solidité du modèle et de son adéquation à l'objectif poursuivi</li> <li>• Validation par réplication et analyse comparative</li> </ul>
Activités de gestion du risque du modèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des modèles existants et nouveaux, et des pratiques de gouvernance</li> <li>• Suivi de l'état d'avancement des exercices de validation des modèles</li> <li>• Rapport à la direction et au chef de la direction financière</li> </ul>